



Objet : Actualités sociales

Daily Nord 11 février 2022 : La CNSA gère plus de 32 milliards d'euros, alimentée par les ressources de la CSG. C'est un établissement public, créé en 2005. Elle est chargée de la Branche Autonomie de la Sécurité Sociale et, à ce titre évolue en caisse de Sécurité Sociale avec un Conseil d'Administration.

Sécu Hebdo 14 février 2022 : La CNAM reçoit le prix de l'organisation des acteurs publics 2022 pour sa capacité à décentraliser la prise de décision et à permettre une meilleure collaboration au sein de ses équipes. Elle est récompensée par son agilité dans la gestion de la crise sanitaire.

BFM TV 11 février 2022 : Pour Jean Castex « le minimum vieillesse a été revalorisé sous ce quinquennat de 100€ par mois pour être porté à 917€ par mois. Pour celles qui sont au-dessus, la revalorisation sera à hauteur de l'inflation. Nous allons corréliser le montant des retraites à celui de l'inflation. Ca a déjà été décidé ». Pour les retraités agricoles et les conjoints de retraités agricoles « une loi votée à l'unanimité est entrée en vigueur fin 2021 ».

L'humanité 12 février 2021 : En 2018, une enquête de la DREES estimait à 482000 le nombre de personnes qui cumulent emploi et retraite soit 3,4% des retraités de 55 ans et plus. Un cumul emploi retraite concerne majoritairement des hommes (58%). Ce dispositif concerne davantage les non-salariés (11% parmi les professions libérales).

La Dépêche 16 février 2022 : Christine Lacorre, Présidente Régionale des Petits Frères des Pauvres : « En France 530000 personnes âgées sont en situation de mort sociale en 2021, alors qu'elles étaient 300000 en 2017 ». Pendant la crise, 34% des habitants d'Occitanie ont ressenti un sentiment d'isolement exacerbé – 15% des personnes âgées isolées n'ont aucune relation de voisinage en Occitanie (10% en moyenne nationale).

AEF Info 16 février 2022 : Dans son rapport 2022, la Cour des Comptes estime que « l'existence des réserves est un atout pour les régimes de retraite en répartition. Elle prône une évolution de la réglementation pour améliorer le cadre de gestion des réserves, afin de mettre en cohérence la gestion financière avec les projections de moyen et long terme des organismes. La cour juge indispensable de redéfinir la nature et les missions du Fond de Réserve pour les retraites (FRR).

Les Echos 16 février 2022 : Le Défenseur des Droits alerte : « la dématérialisation accélérée des services publics, notamment depuis le COVID, prive des catégories de la population de l'accès à leurs droits ». Elle préconise l'interdiction des procédures 100% dématérialisées, la gratuité des numéros verts ou encore la simplification du vocabulaire sur les sites WEB concernés.

Les Echos 16 février 2022 : L'ANSES (Agence Nationale Sécurité et Sanitaire) signale, dans un rapport, que la quasi-totalité de la population française est exposée à un risque de détérioration de sa santé par manque d'activité. Plus d'un tiers des adultes cumulent un niveau de sédentarité élevé et une activité physique insuffisante.

La Dépêche 18 février 2022 : Sur la retraite à 60 ans, Marine Le Pen fait volteface. Elle présente un système progressif de départ à la retraite en réservant la retraite à 60 ans avec 40 annuités aux Français entrées dans la vie active avant l'âge de 20 ans.

La Dépêche 19 février 2022 : Dans un rapport l'Académie Française s'inquiète d'une « envahissante anglicisation » - 47% des Français se déclarent agacés ou hostiles aux messages publicitaires comportant des mots anglais. Les plus irrités sont les plus de 60 ans et les retraités.

Francis De Block